

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 septembre 2009

L'An Deux Mil Neuf, le deux septembre à vingt heures trente minutes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. François GINGREAU, Maire.

Date de convocation : 25 août 2009

PRESENTS : GINGREAU F. GIRET A. DIGUET E. GAUTHIER P. MORIN Y. LECOMTE JP. BILLY J. BERNARD P. MERCERON A. TAILLEFAIT C. OUDRY S. GARNIER C.

ABSENTS EXCUSES : HAY P. MAIRÉ E.

Monsieur Patrice GAUTHIER a été élu secrétaire de séance.

Lecture du compte – rendu de la dernière réunion.

1. DECISION MODIFICATIVE N°2 COMMUNE

Monsieur le Maire explique que suite à la reprise de l'ancien photocopieur, à la décision de changer le tracteur et à la réalisation du prêt pour la rue de la Cure, il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de prendre en compte ces diverses opérations ainsi que le versement du FCTVA Plan de relance. Il propose de modifier les comptes comme suit :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
66111 intérêts	+ 3519 €	74122 compte supprimé	- 23 509 €
		74121remplt74122	+ 24 842 €
		74127dot nat péréquation	+ 1 634 €
		74718 autres	+ 552 €
TOTAL	+ 3519 €	TOTAL	+ 3519 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
1641 emprunts à rembourser	+ 3 300 €	10 222 FCTVA	+ 34 751 €
205/10022 logiciels	+ 251 €	024 produit des cessions	2 152.80 €
2188/10022 autres immo corp	+ 763 €		
21578/10022 autres matériels	+ 7 100 €		
2031/10036 frais études	+ 23 337 €		
2183/10022 matériel de bur	2 152.80 €		
TOTAL	+ 36 903.80 €	TOTAL	+ 36 903.80 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité décide d'accepter cette proposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de l'appliquer.

2. COMMISSION COMMUNALE « DEPLACEMENT ET ACCESSIBILITE »

Monsieur le Maire propose de créer une commission communale « déplacement et accessibilité » dans le cadre de l'étude menée par la commune. Il propose de mobiliser les associations d'handicapés, les handicapés de la Commune, toutes les personnes intéressées ainsi que des membres du Conseil Municipal. Concernant les membres appartenant au Conseil Municipal, sont désignés : Mme Anita MERCERON, M. André GIRET, Mme Sylvie OUDRY, M. Jérôme BILLY, M. Christian GARNIER, et M. François GINGREAU.

Concernant les membres extérieurs, le Conseil Municipal propose de désigner :

- un parent d'élève
- un membre du club du 3^{ème} âge
- un jeune
- un handicapé
- un commerçant
- un agriculteur
- un chef d'entreprise

Monsieur André GIRET est désigné responsable de la Commission.

La première réunion avec l'Atelier Paul ARENE a lieu le mercredi 9 septembre à 9h00.

3. PLAN DE CONTINUTE DES SERVICES (EN CAS DE PANDEMIE DE GRIPPE A)

Madame Sylvie OUDRY présente le plan de continuité des services en cas de pandémie de grippe A. Monsieur le Maire est le référent, son suppléant est Mme OUDRY. Il faudrait peut être envisager un deuxième suppléant ? Le responsable action communication est Monsieur André GIRET.

QUESTIONS DIVERSES :

***ACHAT DU TRACTEUR KUBOTA**

Suite à la dernière réunion, sur les trois propositions de SAVAS, BILLAUD-SEGEBA et AGRISERVICES CHANTELOUP, le Conseil Municipal avait décidé de choisir la proposition d'AGRISERVICES CHANTELOUP car elle était la moins disante et correspondait le mieux aux attentes. Il restait cependant à l'affiner. La dernière proposition pour l'achat du tracteur KUBOTA est fixée à 23500 € TTC comprenant tracteur neuf, chargeur et lève-palettes (reprise de l'ancien tracteur déduite soit 20 000 €). La commune de Boismé bénéficiera d'une garantie de 3 ans ou 2500 heures pièces et main d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition pour l'achat du tracteur KUBOTA au prix de 23 500 € TTC soit 19 648.83 € HT et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de cette décision.

***Transport piscine :** Le transport à la piscine de cet été a très bien fonctionné : de 12 à 18 personnes à chaque fois.

***Avis de la Préfecture :** le Permis de construire pour le Parc des éoliennes « Les Galvestes » est accordé.

***Pays du Bocage :** Réunion prévue le mercredi 16 septembre à 14h30 pour la réalisation de dossier de subvention.

***Rue des terres Rouges :** Monsieur le Maire explique qu'il y a une plus value pour les travaux rue des Terres Rouges. En effet, il est nécessaire de procéder à un enrochement en remplacement des bordures bois prévues initialement. Le devis pour les travaux d'enrochement s'élève à 7 072.00 € TTC et le coût des bordures bois était de 4 313.00 € HT ce qui fait une plus-value de 1913.65 € TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, accepte cette plus-value pour l'enrochement et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour appliquer cette décision.

Plusieurs couleurs de trottoirs sont possibles rue des Terres Rouges : bleu, rose ou calcaire. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas choisir le bleu. Devant les opinions divergentes, il est procédé au vote pour le choix entre rose et calcaire. On obtient 8 pour le rose et 4 pour le calcaire. La couleur des trottoirs sera donc rose. Le Conseil Municipal, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour appliquer cette décision.

Départ de Monsieur François GINGREAU à 22 h 20 min. Monsieur André GIRET prend la présidence de la Réunion. Retour de Monsieur le Maire à 22h 35min.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que trois ordinateurs portables seront achetés par la commune, connectés à la Mairie et mis à disposition du public concerné. Ainsi cela permettra d'éviter les frais d'abonnement téléphonique et internet.

***26 septembre 2009 à 10h30 à La Chapelle Saint Laurent :** inauguration de l'Espace enfance « La Gâtinelle »

***Armoire réfrigérante :** il manque des grilles. Un devis a été fait pour 2 jeux de 3 claies : 258 € HT

***Salle polyvalente :** un état des lieux devra être fait avant et après chaque location (propreté, micro...)

*** Le 7 octobre à 18h30 à Bocapôle :** Présentation de la politique d'Habitat Nord Deux-Sèvres.

***Réunion du Conseil Municipal d'Octobre :** avancée au Mercredi 30 septembre 2009.

***Remerciements d'Evelyne MAIRÉ**

***Algues :** cela semble diminuer.

*** COMMISSION INFOS – COMMUNICATION / LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS / SUJETS PONCTUELS**

Monsieur Yves MORIN souhaite élargir la Commission infos à Madame Maryse CROISÉ. Le Conseil Municipal accepte cette proposition. Les membres de la Commission Infos sont donc

désormais Monsieur Yves MORIN, Monsieur Jérôme BILLY, Monsieur Patrick HAY, Monsieur Jean ROY consultant extérieur, Madame Corinne TAILLEFAIT, Madame Sylvie OUDRY et Madame Maryse CROISÉ consultante extérieure.

*** COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX / EQUIPEMENTS SPORTIFS / AMENAGEMENT DU BOURG ET DU LAC**

Monsieur Patrice GAUTHIER souhaite revoir la composition de la Commission Bâtiments communaux suite au départ de Monsieur Jean-Paul AUGER. Madame Anita MERCERON est désignée pour le remplacer. Les membres de la Commission Bâtiments communaux sont donc désormais Monsieur Patrice GAUTHIER, Monsieur Jérôme BILLY, Monsieur Patrick HAY, Monsieur Eric DIGUET, Monsieur Patrice BERNARD, Madame Corinne TAILLEFAIT et Madame Anita MERCERON.

***le 23 septembre 2009 à 18 h 00 :** réunion avec Monsieur Luc COGNY

***le 16 septembre 2009 à 19 h00 :** Réunion Bâtiments communaux et aménagement du Bourg et du lac concernant les illuminations, l'aménagement de la Rue de Saint-Mérault et les travaux de la Salle Polyvalente.

Séance levée à 23 heure 45 minutes.

Les secrétaires,

Les membres présents,

Le Maire,